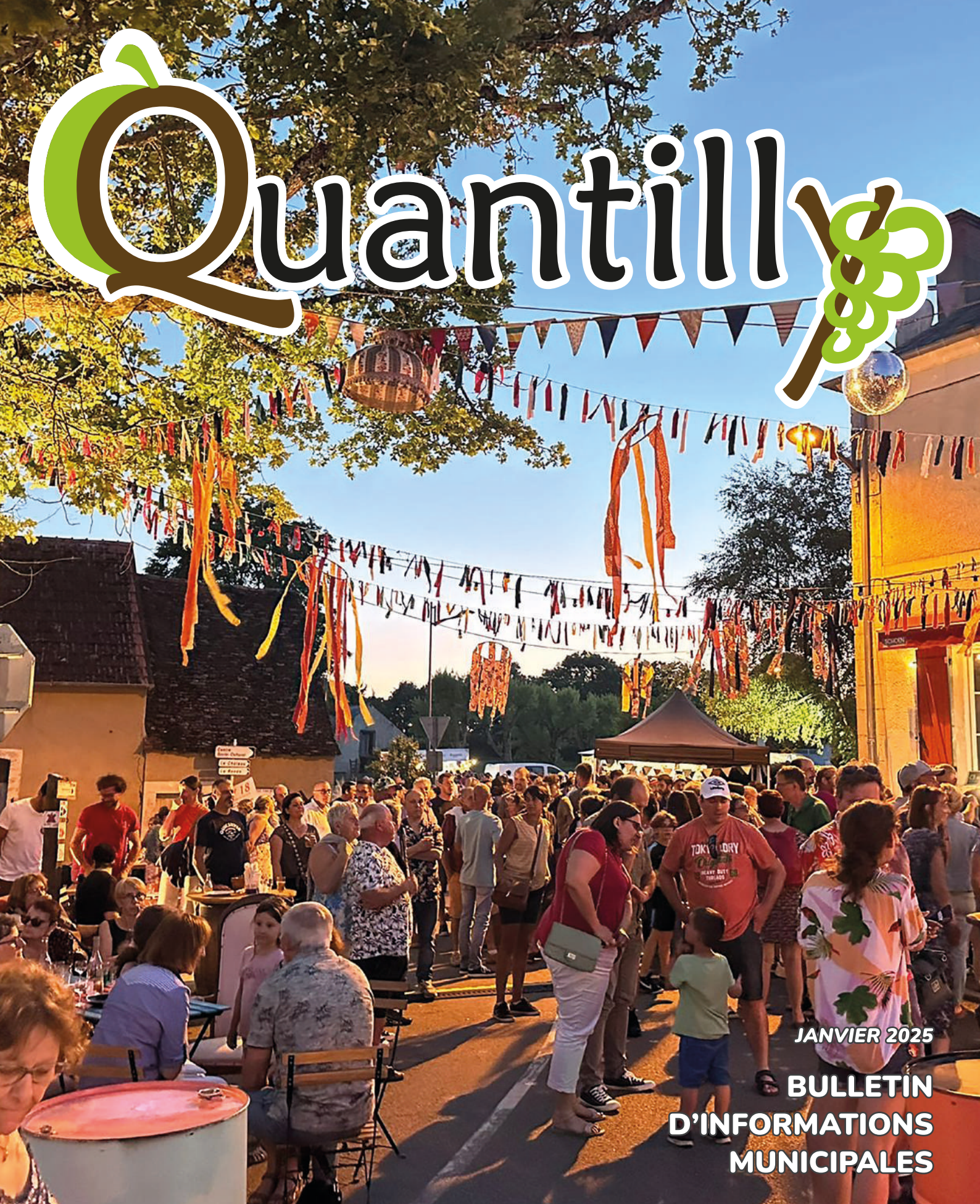


Quantilly



JANVIER 2025

**BULLETIN
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES**



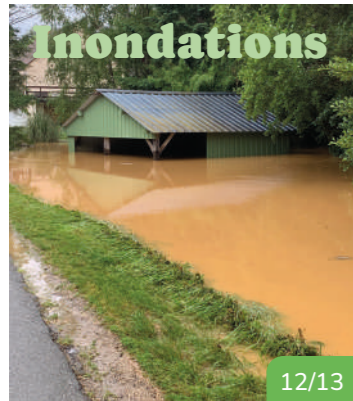
**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

Mairie de Quantilly • 7 place de l'Église • 18110 Quantilly
☎ 02 48 50 62 09 • ✉ mairie.quantilly@wanadoo.fr



Moments forts

9



Inondations

12/13



Projets

14/15



Convivialité

16



Mémoire

17



**École,
Cantine
et
Association**

18 à 20



Comice 2023



**Grenadier
du lac Kir**



**Services publics
& infos pratiques**



Tarifs communaux



**Recensement et
État civil**



Finances communales



Pensez à vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter à Quantilly : **INSCRIPTION** sur service-public.fr ou en mairie

ÉQUIPE MUNICIPALE :
 Béatrice Damade (Maire)
 Jean-Marc Briolant (1^{er} Adjoint)
 Gilles Letourmy (2^{ème} Adjoint)
 Emmanuel Lagrange (3^{ème} Adjoint)
 Conseillers municipaux : Jean-Charles Gordet, Vincent Teyssedre, Christelle Roblet, Annabel Monteiro, Valérie Thépin, Rodolphe Chemière.

Directrice de la publication : Béatrice Damade
Tirage : 300 exemplaires
Conception, réalisation et impression : studioterracotta.fr

Le mot



du Maire

C'est avec joie que je vous présente cette nouvelle édition de notre bulletin annuel, qui signe son retour après une pause en 2024. Ce support a pour vocation de partager avec vous les réalisations, les projets en cours et les perspectives pour notre commune, tout en vous apportant des informations pratiques sur vos démarches administratives.

Dans un monde marqué par des défis croissants – qu'ils soient politiques, climatiques, économiques ou sociétaux – il est essentiel de puiser l'inspiration nécessaire pour agir efficacement à l'échelle locale.

Les années 2023 et 2024 ont été particulièrement riches en réalisations. De nombreux travaux de voirie ont été menés : les routes des Rousseaux, des Marchands, de Denmoulon et de la Rabelette ont été refaites, tandis que les accotements ont été arasés et de nombreux fossés curés, reprofilés et aménagés pour mieux gérer les fortes pluies qui touchent de plus en plus fréquemment notre commune.

Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) a été approuvé en juillet 2023, marquant une étape importante pour l'aménagement de notre territoire.

Du côté des équipements, le matériel de voirie (élagueuse, broyeur et tondeuse) a été renouvelé pour des modèles plus performants, permettant d'améliorer les conditions de travail de notre agent communal tout en réduisant la pénibilité de ses tâches.

En parallèle, nous avons modernisé certains bâtiments communaux : la chaudière du centre socioculturel a été remplacée et le système de chauffage de la mairie rénové, alliant confort et maîtrise des coûts.

Côté convivialité, nous pouvons nous réjouir de l'ouverture du bar « Les Insoucians » et du restaurant « La Grande Belleza », qui forment désormais un lieu de rencontre chaleureux, apprécié par toutes et tous, et envié par bien des communes.

Sur cette dynamique positive, nous poursuivrons en 2025 les actions pour améliorer notre cadre de vie. Les travaux de voirie se poursuivront, avec une attention particulière portée à la gestion des eaux pluviales dans le hameau des Buzançais. La signalétique de notre commune sera également renforcée pour mieux répondre aux besoins des habitants et des visiteurs.

Merci pour votre engagement et votre confiance. Ensemble, continuons à construire un avenir harmonieux pour Quantilly.

Le Conseil Municipal et moi-même, nous vous souhaitons une belle et heureuse année 2025. Bonne Année à Quantilly.

Béatrice Damade
Maire de Quantilly
1^{ère} Vice Présidente de la CC Terres du Haut Berry
Conseillère Départementale du Canton de St Martin d'Auxigny
Vice présidente en charge du tourisme et de la promotion du territoire



Services publics



& infos pratiques

➔ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DU HAUT BERRY**
02 48 64 75 75
www.terresduhautberry.fr
contact@terresduhautberry.fr

➔ **ESPACE FRANCE SERVICES**
Espace Simone VEIL
3 route de Mery-ès-bois
Saint-Martin-d'Auxigny
02 48 55 00 60
franceservicesstmartin@terresduhautberry.fr

➔ **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CHER**
www.departement18.fr

➔ **CULTE CATHOLIQUE**
L'Abbé Gilbert DAMPATY
Presbytère de Saint-Martin-d'Auxigny
09 64 06 48 73
paroissesaintmartinmenetou@orange.fr

➔ **GENDARMERIE**
Saint-Martin-d'Auxigny : 02 48 66 69 00

➔ **GUICHET PUBLIC LA POSTE SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY**
02 48 66 58 41
Ouverture du lundi au samedi de 9h45 à 12h15

➔ **CENTRE DE TRI LA POSTE**
ZA des Petits Clais
Saint-Martin-d'Auxigny
02 46 08 40 01
Ouverture du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 16h45, le samedi de 9h00 à 12h00

➔ **SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU TRÉSOR PUBLIC**
Route de Villequiers
18800 Baugy
02 48 26 16 22
sgc.baugy@dgfip.finances.gouv.fr

➔ **TRAVAILLEUR SOCIAL POLYVALENT**
Maison Départementale d'Action Sociale Ouest
Antenne de Mehun sur Yèvre
14 rue Agnès Sorel à Mehun-sur-Yèvre
02 48 25 23 30
Horaires du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

➔ **MAIRIE DE QUANTILLY**
Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h.
Le samedi de 9h à 12h
02 48 50 62 09
mairie.quantilly@wanadoo.fr
www.mairiequantilly.fr

➔ **PERMANENCE DU MAIRE**
Le samedi matin et sur rendez-vous en semaine.

➔ **ÉCOLE - ACCUEIL PÉRISCOLAIRE**
02 48 64 10 71

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SUR INTERNET

- ➔ **PRÉ-DEMANDE DES CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS**
service-public.fr > carte d'identité ou passeport.ants.gouv.fr
Les demandes de carte d'identité et de passeport sont à déposer dans l'une des mairies habilitées, équipées d'une station de recueil des empreintes : Aubigny-sur-Nère, Bourges (annexe du Val d'Auron), Châteauneuf-sur-Cher, Culan, Dun-sur-Auron, Fussy, la Guerche-sur-L'auvois, Léré, Lignières, Mehun-sur-Yèvre, Saint-Amand-Montrond, Saint-Doulchard, Saint-Germain du Puy, Sancergues et Vierzon.
Certaines Mairies demandent de prendre rendez-vous au préalable. Cette démarche peut se faire en ligne.
- ➔ **PERMIS DE CONDUIRE** > permisdeconduire.ants.gouv.fr
- ➔ **CARTES GRISES** > immatriculation.ants.gouv.fr
- ➔ **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

EN MAIRIE

- ➔ **RECENSEMENT CITOYEN**
- ➔ **MARIAGE**
- ➔ **PACS**
- ➔ **CIMETIÈRE**
- ➔ **TICKETS RESTAURATION SCOLAIRE**

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

● **BAC NOIR PUCÉ : ORDURES MÉNAGÈRES**

● **BAC JAUNE : EMBALLAGES RECYCLABLES**
papiers, emballages et briques en carton, emballages en métal, bouteilles et flacons en plastique, tous les autres emballages en plastique

RAMASSAGE LE JEUDI SEMAINES IMPAIRES, SORTIR VOS BACS LA VEILLE AU SOIR.

Calendrier de collecte 2025 disponible gratuitement sur le site de la communauté de communes : www.terresduhautberry.fr



OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS

Vous avez accès aux 3 déchèteries communautaires sur présentation de votre carte d'accès. Vous avez un nombre de passages inclus dans votre forfait, au-delà, ils vous seront facturés.

- **Saint-Martin-d'Auxigny**
Route de Méry-ès-Bois
02 48 64 55 02
- **Henrichemont**
La Gare, route d'Achères
02 48 26 78 32
- **Rians**
Chemin du Poiret
02 48 64 43 35

VOUS POUVEZ DÉPOSER EN DÉCHETTERIES :



	SAINT-MARTIN D'AUXIGNY	HENRICHEMONT	RIANS
LUN	Fermée	Fermée	9h00 - 12h00
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
MAR	9h00 - 12h00	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
MER	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
JEU	Fermée	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
VEN	Fermée	Fermée	Fermée
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00
SAM	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00	9h00 - 12h00
	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00	14H00 - 18H00

HORAIRES ÉTÉ/HIVER : FERMETURE À 17H30 DU DERNIER DIMANCHE D'OCTOBRE AU DERNIER DIMANCHE DE MARS.

UNIQUEMENT À SAINT-MARTIN

Tarifs

communaux



RESTAURATION SCOLAIRE

Report uniquement du coût de la Sté API Restauration soit 4.58€ le repas à compter du 1er janvier 2025 (tickets à acheter au préalable en mairie).

ACCUEIL PÉRI SCOLAIRE

Pour répondre à la demande de la Caisse d'allocations familiales du Cher qui a participé au financement de l'accueil périscolaire, un tarif dégressif en fonction du quotient familial des parents des enfants est appliqué depuis le 1er janvier 2024.

Les tranches retenues du quotient familial sont :

- Tranche 1 : inférieur à 800 €
- Tranche 2 : de 800 à 1299€
- Tranche 3 : supérieur et égal à 1300€

	ARRIVÉE		DÉPART		
	Entre 7h15 et 8h00	Après 8h00	Avant 17h30	Entre 17h30 et 18h30	Entre 18h30 et 18h45
Tarif de référence ou tranche 3	1.20€	0.60€	1.30€	2.25€	2.50€
Tranche 2 (-8%)	1.10€	0.55€	1.20€	2.07€	2.30€
Tranche 1 (-16%)	1.01€	0.50€	1.09€	1.89€	2.10€

À défaut de présentation de justificatif fiscal, les tarifs de référence sont retenus.
Une pénalité de 1,20€ sera pratiquée pour tout dépassement au-delà de 18h45.

SALLE DES ASSOCIATIONS

La salle des associations peut être louée aux habitants* de Quantilly uniquement, au tarif de 50 € la journée, la caution demandée est de 200€.

CENTRE SOCIOCULTUREL

½ jour : 120€ (extérieur 150€)
1 jour : 150€ (extérieur 350€)
2 jours : 230€ (extérieur 450€)
3 jours : 250€ (extérieur 600€)

Location de la vaisselle : forfait de 25€

Les consommations d'électricité et de gaz sont facturées en fonction de la consommation.

CIMETIÈRE

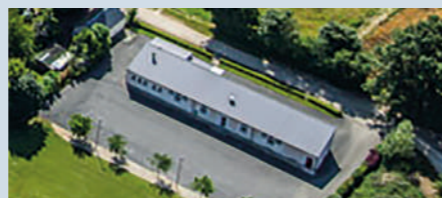
Concession trentenaire de 1.40m de large : 400€

Columbarium : location une case

Habitant de la commune	Hors commune
15 ans : 600€	15 ans : 1000€
30 ans : 900€	30 ans : 1500€

Jardin du souvenir :

Dépôt des cendres : non payant (inscription sur la stèle à charge de la famille)



Infos ORANGE

aux particuliers



POUR LES DEMANDES COMMERCIALES

PARTICULIERS

www.orange.fr ou 3900 - Application mobile « orange et moi »

PROFESSIONNELS

www.pro.orange.fr ou 3901 - Application mobile « orange pro »

SAV & ASSISTANCE TECHNIQUE

PARTICULIERS

www.assistance.orange.fr ou 3900
Application mobile « ma livebox »

PROFESSIONNELS

www.assistance.orange.fr/accueil-pro ou 3901

ACCÈS AU RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION DANS LE CADRE DE PROJETS IMMOBILIERS

reperes-travaux.orange.fr

COUVERTURE DU TERRITOIRE (RÉSEAU 4G, ÉLIGIBILITÉ FIBRE)

www.reseaux.orange.fr

DEMANDES DE RACCORDEMENT, D'ADDUCTION DE BÂTIMENTS NEUFS (MAISONS, LOCAUX PROFESSIONNELS)

reperes-travaux.orange.fr



PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Signaler un équipement endommagé sur la voie publique :
<https://dommages-reseaux.orange.fr>

Bienvenue sur Maison individuelle

Vous avez un projet immobilier et vous désirez un accès au réseau de télécommunication.

Orange vous accompagne tout au long de votre projet.

Selon la nature de votre projet immobilier (maison hors lotissement, maison en lotissement, nombre de logements concernés, construction dans une zone d'Aménagement Concertée), les modalités de raccordement sont différentes.

Répondez aux questions ci-dessous pour être orienté en quelques clics vers l'ensemble des informations nécessaires au traitement de votre demande.

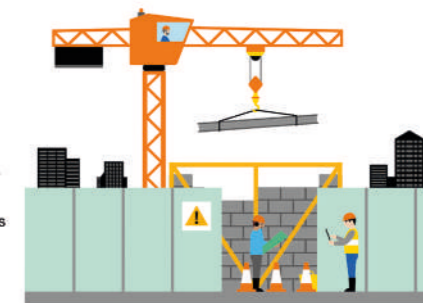
Votre projet concerne :

La construction d'une ou deux maisons individuelles

La construction de 3 maisons individuelles ou plus

La réhabilitation ou transformation d'une habitation

La viabilisation d'un terrain nu (sans permis de construire)



Recensement de la population



POURQUOI LE RECENSEMENT DE L'INSEE EST ESSENTIEL POUR NOTRE COMMUNE ?

Chaque année, l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) organise le recensement dans les communes, et cette année, Quantilly est concerné. Ce processus, qui peut sembler purement administratif, revêt en réalité une grande importance pour notre commune.

UN OUTIL POUR COMPRENDRE ET AGIR

Le recensement permet de connaître précisément la population de notre commune et d'en dresser un portrait fidèle : combien sommes-nous ? Quelles sont les tranches d'âge les plus représentées ? Ces données sont indispensables pour anticiper nos besoins : écoles, équipements sportifs, services pour les seniors, logements, etc.

UN MOTEUR DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les résultats du recensement permettent également d'attirer des entreprises ou de justifier l'installation de nouveaux commerces ou services publics qui feront de Quantilly, de notre canton et des Terres du Haut Berry, un lieu où il fait toujours bon vivre. Ils fournissent une base de réflexion pour construire ensemble un avenir adapté à nos besoins.

UN IMPACT DIRECT SUR LES SUBVENTIONS

La population légale issue du recensement est utilisée par l'État pour déterminer les dotations financières accordées aux communes. Plus nous sommes nombreux, plus nous avons droit à des aides qui financent vos services du quotidien et les projets municipaux.

UN ACTE CITOYEN, SIMPLE ET CONFIDENTIEL

Participer au recensement est un devoir civique. L'agent recenseur est mandaté par la mairie. Les informations recueillies restent strictement confidentielles.

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE IMPLICATION DANS CE RECENSEMENT.

➔ **NAISSANCE**

13/12/2023 - Les Bonsgages
Tom RANVIER
23/05/2024 - Route d'Achères
Gabin THIBLOT
13/08/2024 - La Rabelette
Yaëlle MAUBOUSSIN THÉPIN

➔ **DÉCÈS**

15/05/2023 - Denmoulon
Paulette FERRIERE née PETIT
19/06/2023 - Les Noyers
Alain DESMOULIERES
22/06/2023 - La Salette
Alain BIQUET
15/10/2023 - Le Vieux château
Jacques TINAT
22/10/2023 - Le Vieux château
Paulette BAILLY née LECLERC
12/12/2023 - Route de Menetou-Salon
Mary-Corinne PÉRIER née DENAY
24/07/2024 - Les Mougères
Michel BEAU
03/08/2024 - Place de l'Eglise
Jack MIGEON

➔ **NOUVEAUX HABITANTS**

2023

Kevin COURROUX et Marie OLIVIER,
Jules et Lana
2 Place de l'Eglise
Emmanuel et Elodie POULNOIS et
leurs enfants
15 route d'Achères
Julien et Céline LEMONNIER
et leurs filles
2 Les Noyers
Marion LAROCHE et ses filles
4 Les Imberts
Jean-Yves et Anne OLINGER et leurs
enfants
4 Les Noyers
Roméo BRANDAO et Sophie
FOUGERON et leurs enfants
3 La Rabelette
Danielle SABORIO
10 Les Crots de Veaux

2024

Jérémie et Cylvaine SILVA-FRETITAS
et leurs enfants
10 les Bonsgages
Estelle GACHET et ses filles
19 les Jovys
Robin MINIÈRE et Alexane BALASSE
6 les Buzançais
Germain CAZIOT et Marina
GUESSOUS
12 les Rousseaux
Benjamin SAHAKIAN
8 Les Buzançais
Laura KLÉMENT et ses enfants
13 place de l'Eglise

Nos moments forts en 2024



Notre commune continue de vibrer au rythme des moments de partage et de convivialité qui font la richesse de notre territoire.

Ces événements sont autant d'occasions de renforcer les liens entre habitants et de célébrer la vitalité de notre territoire. Nous vous attendons toujours nombreux pour partager ces beaux moments ensemble !



➔ **14 JUILLET**

La municipalité a toujours énormément de plaisir à offrir à ses habitants un buffet champêtre, moment de convivialité et d'échange entre Quantillais ! Moment inter-générationnel apprécié de tous.

➔ **BROCANTE**

Le 1er septembre, a eu lieu la traditionnelle brocante de Quantilly. Un rendez-vous attendu pour chiner, échanger et se retrouver. Sûrement pas la plus prisée de la région, mais peut-être la plus conviviale, et c'est aussi important.

➔ **REPAS DES AÎNÉS**

Le 4 décembre, la municipalité a offert un repas aux aînés de 70 ans et plus. Une belle occasion d'honorer nos aînés autour d'un moment chaleureux et gourmand. Nous avons porté un bon d'achat à ceux qui n'ont pu y assister en fin d'année.

➔ **ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS**

Le 5 décembre, nous avons accueilli les nouveaux habitants et nouveaux nés par un pot de bienvenue. L'opportunité de souhaiter la bienvenue à celles et ceux qui rejoignent notre territoire et leur présenter les services, associations environnantes, etc. ... tout ce qui compose le bien vivre à Quantilly !



Finances

communales



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires peuvent être regroupées en six catégories principales :

- 1. LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL**
Hausse de 5 % en 2023 (augmentation de fréquentation des services publics, coûts d'énergie et réparations). Une réduction des dépenses est attendue en 2024, sauf pour les travaux de réfection des fossés.
- 2. LES CHARGES DE PERSONNEL**
Elles sont très maîtrisées malgré des renforts pour la garderie. Une optimisation des équipements a permis de réduire la pénibilité et d'améliorer l'efficacité.
- 3. LES CHARGES DE GESTION COURANTE**
Elles intègrent les indemnités des élus, les contributions aux charges de PLUI, et Transfert de la compétence SDIS vers THB.
- 4. LES CHARGES FINANCIÈRES** (intérêts des emprunts)
Réductions des intérêts d'emprunts (-16,22% en 2023, et -20% en 2024).
- 5. LES CHARGES EXCEPTIONNELLES**
Aucune
- 6. LES CHARGES D'ORDRE**
Dotations aux amortissements et sorties d'actifs.

2022	Montant en € par habitant pour la strate de référence				
	En € / hab	Quantilly	Cher (18)	Région	National
Général		193	228	195	232
Personnel		226	291	244	231
Gestion courante		82	167	169	159
Réelles financières		9	8	8	11
Réelles exceptionnelles		1	1	2	4

Repères : source Finances Publiques

- ➔ Passage au 01/01/2023 en M57
- ➔ Valorisation des valeurs locatives de la TH et des taxes foncières de 7% en 2023 et 4% en 2024
- ➔ Dépenses d'énergies maîtrisées par rapport au budget
- ➔ Fonctionnement de la nouvelle garderie en année pleine depuis 2023
- ➔ Tarification selon quotient familial pour la garderie au 01/01/2024
- ➔ Gros travaux de fossés suite aux inondations de 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes principales incluent :

- 1. LES PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITÉ LOCALE**
Stabilité des taux depuis 16 ans, avec une dynamique positive des bases fiscales.
- 2. LES DOTATIONS ET SUBVENTIONS**
Depuis 2021 Quantilly bénéficie de la « dotation de solidarité rurale cible » en hausse.
- 3. LES PRODUITS ET SERVICES ET VENTE DIVERSES**
enregistre les ventes de tickets de cantine, la facturation de la garderie, les vente de concession au cimetière.
- 4. LES PRODUITS COURANTS**
Revenus des services publics et locations en hausse (locations de salles).
- 5. LES PRODUITS D'ORDRE**
(Produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).
- 6. LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES**
correspondent aux remboursements de charges de personnel par une assurance, suite à des congés maladie.
- 7. L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT**
Il atteint 141 498.06€ en 2023 (meilleur excédent). Il devrait être de 118 792€ en 2024, dû à la forte hausse des frais d'entretien des fossés.

2022	Montant en € par habitant pour la strate de référence				
	En € / hab	Quantilly	Cher (18)	Région	National
Fiscales		453	441	435	428
Dotations et participations		260	285	226	240
Ventes et autres produits courants		73	113	99	146
Réelles financières		0	0	1	1
Réelles exceptionnelles		0	4	14	12

Source DGFIP

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

En 2023, les dépenses d'investissement pour un montant TTC de 287 000€ concernent essentiellement :

- Les travaux de voiries aux Rousseaux, aux Marchands, à la Rabelette et à Denmoulon
- L'achat d'une élagueuse et d'un broyeur
- L'équipement informatique à l'école et en mairie
- L'aménagement espaces verts à l'accueil péri scolaire
- L'équipement en bancs et tables pour l'extérieur.

En 2024, elles s'élèvent à 100 000€ TTC et concernent :

- Le remplacement des portes de l'atelier et du garage municipal
- L'achat d'une tondeuse, du matériel de voirie et barrières de sécurité
- La réfection de la voirie entre le cimetière et le bourg
- Le remplacement de la chaudière au centre socio culturel
- L'installation d'une PAC à la mairie,
- L'étude de la gestion des pluvielles aux Buzançais et une partie de l'AMO.

Les dépenses financières sont liées au remboursement du capital des emprunts pour 25 192€ en 2023 et 35 843€ en 2024.

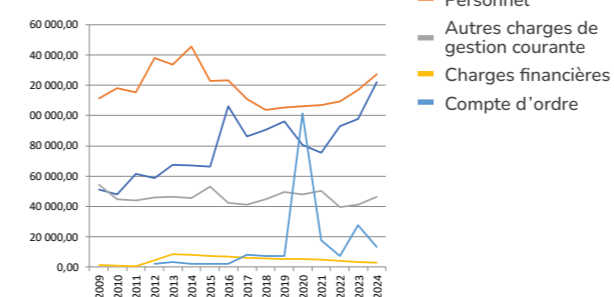
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales recettes sont :

- les subventions d'investissement allouées par les partenaires publics.
- le FCTVA reversé par l'Etat (16,404% du montant des dépenses éligibles).

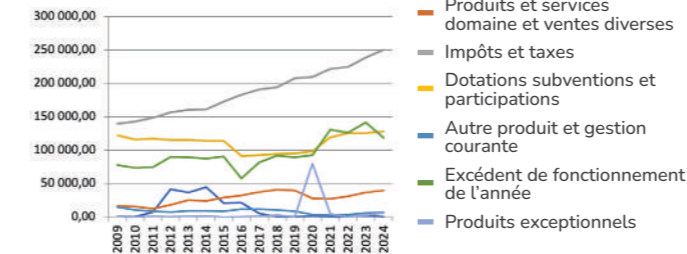
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement par chapitre (estimée pour 2024)



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Recette de fonctionnement par chapitre (estimée pour 2024)

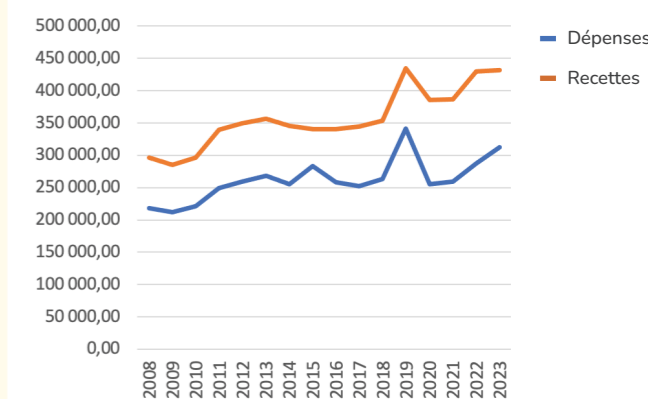


L'ENDETTEMENT DE LA COMMUNE DE QUANTILLY

La dette totale de la commune au 01/01/2025 représente 192 645€ soit 394€/habitant. La capacité de désendettement est inférieure à 2 ans.

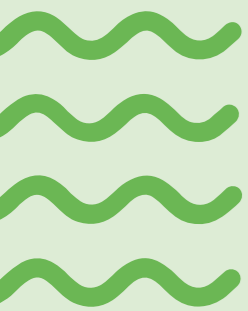


BILAN DU BUDGET FONCTIONNEMENT



L'effet ciseau : Au regard de la courbe entre les dépenses et les recettes, on note la bonne anticipation des recettes par rapport aux dépenses.

Inondations



Cette année encore, **Quantilly a été confronté aux défis posés par les changements climatiques** ; les fortes pluies, inondations et vents violents. Ce n'est rien par rapport aux situations catastrophiques d'autres régions, d'autres communes, cependant pour Quantilly c'est déjà beaucoup.

Le printemps et l'été ont été marqués par des **précipitations exceptionnellement abondantes** et sur une courte durée ne permettant pas aux sols d'absorber.

Nous avons eu **quelques maisons d'habitations touchées par la montée des eaux** et de **nombreuses caves et sous-sols inondés**, des routes ont été momentanément barrées par un fort courant, des **débordements de fossés** ou par la **chute d'arbres**.

DÈS JUILLET, LE CONSEIL MUNICIPAL A IDENTIFIÉ PLUSIEURS AXES PRIORITAIRES

- ➔ Un recensement de l'ensemble des points critiques a été effectué afin de déterminer l'origine des désordres.
- ➔ Un chantier de plus de 30 000€ a été confié à une entreprise qui a commencé les travaux dès la fin août et ce jusqu'à fin septembre.
- ➔ Ainsi de nombreux fossés ont été curés et/ou reprofilés sur l'ensemble du territoire communal.
- ➔ Des cunettes pour orienter les eaux ont été créées vers le bâtiment de la cantine scolaire pour stopper l'inondation de la salle de restauration, à l'entrée du city stade pour éviter la détérioration du chemin allant à la rivière, ainsi qu'à différentes intersections de chemins ou routes.
- ➔ Un busage sous la route de la Rabelette permet de rediriger vers la Viloise plutôt que vers la route.
- ➔ Des bords de rives, en ciment, à des points sensibles permettent d'améliorer l'écoulement des eaux également.



Les Crots de veaux



La lagune



La ruchonnerie



Route de Vignoux



Denmoulon



La Salette



Incendie par la foudre



Les grandes Panettes

- ➔ De son côté, le service des routes du conseil départemental est intervenu à nouveau sur les fossés et les rives, principalement route de Vignoux, route de Saint-Martin ainsi qu'aux Crots de veaux. La mise aux normes des parapets du pont de la Viloise est terminée depuis novembre dernier.

Malgré ces efforts importants pour le budget communal, nous savons bien que cela reste insuffisant et n'empêchera pas de prochaines inondations si les précipitations sont aussi élevées.

Aussi pour rappel, la réglementation impose que les buses des entrées charretières doivent être de minimum de 40 cm de diamètre.

RESTONS MOBILISÉS POUR UNE COMMUNE PLUS RÉSILIENTE FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES.

Ensemble, nous surmonterons ces défis et construirons un avenir plus sûr pour tous.

Réalisations

2023-2024



LA VOIRIE

C'est toujours le poste d'investissement le plus important pour notre commune ; nous avons 18 km de routes communales à entretenir auxquels s'ajoutent les chemins.

En 2023 le budget a été consacré à la réfection de la route des Marchands, la fin de celle de la Rabelette puis les fossés de Denmoulon, pour un montant total de 210 000€ TTC env.

En 2024, la bande de roulement de l'entrée du bourg route d'Achères jusqu'à la pointe du cimetière a été entièrement refaite. Des potelets ont été installés près de l'église pour interdire le stationnement de véhicule sur cet axe dans le virage.



LE MATÉRIEL DE VOIRIE

Après avoir remplacé le tracteur en 2020 c'est maintenant l'ensemble du matériel d'entretien qu'il a fallu renouveler sur ces 2 dernières années : broyeur, élagueuse, tondeuses, ... Par ces nouveaux outils, nous avons pu faire un gain de temps considérable et réduire fatigue et pénibilité pour notre agent. Nous avons augmenté la surface à tondre avec l'agrandissement vers l'accueil périscolaire. Le cimetière est très chronophage, et la météo 2024 n'a pas simplifiée les tâches. Félicitons Éric et remercions le pour l'ensemble de son travail et la bonne gestion de nos espaces verts.

La transition avec les inondations est toute faite. En effet nous avons connu de gros orages, 2 en juin, et 1 en juillet suivi d'une petite tornade vers le secteur route de Vignoux/Denmoulon fin juillet. Des pluies d'une rare violence pour Quantilly !

Nous ne pourrions pas tout solutionner, mais dès fin août, et début septembre c'est plus de 30 000€ de travaux de fossés (curage, création, aménagement divers...) qui ont été réalisés. Ce n'était pas qu'un simple chantier, c'est notre engagement à protéger nos habitants face aux caprices de la météo. Il nous faut maintenant, tenir compte des évolutions climatiques pour toutes modifications ou projet d'urbanisme.



BÂTIMENTS

Des investissements ont été nécessaires dans les bâtiments, notamment il a fallu remplacer la chaudière du centre socio culturel. Nous avons également remplacé le chauffage au gaz d'une autre génération, de la mairie, par une PAC. Il est encore trop tôt pour faire le bilan financier, mais coté confort, c'est incomparable ! Les portes de l'atelier et du garage voiture ont été remplacées, apportant ainsi une meilleure sécurité à l'ensemble. Un espace « bac à sable » a été créé pour le plus grand bonheur des enfants dans la cour partagée de l'école / garderie. Des lisses de sécurité ont été implantées vers Puydelaire le long d'une portion de route pour protéger les passagers de la proximité du Moulon.

Nous avons acquis du matériel pour la cantine (four et lave-vaisselle professionnel), du matériel informatique pour l'école et la mairie, des bancs pour l'église, des tables et bancs extérieurs et des barrières métalliques de sécurité.

Gestion des eaux pluviales aux Buzançais : on y arrive enfin !



Les marchés de travaux ont été signés et nous avons commencé des travaux préparatifs dès décembre dernier.

Une réunion publique a eu lieu avec les riverains le 8 janvier dernier pour présenter le planning des travaux. **L'objectif est de terminer les réseaux de pluviales avant la période orageuse de l'été prochain.**

La cession par la commune d'une parcelle classée « bien sans maître » à un riverain est en cours. Un autre riverain a donné son accord pour nous céder la portion de terrain nécessaire pour faire le bassin de rétention. **Le lourd dossier de « loi sur l'eau » arrive à terme.**

Le réseau électrique sera enfoui par le SDE 18, et la fibre par Berry Numérique sans oublier également le réseau téléphonique par Orange.

C'est un chantier que nous menons depuis une dizaine d'années qui va enfin se réaliser, chantier qui demande beaucoup de préparation et d'intervention sur une voie étroite et sans issue desservant les habitations.

➡ Pour un coût total HT d'environ **375 000 €**, l'État, par la DETR nous octroie **99 750€** et le Conseil départemental **21 000€** dans le cadre de l'amélioration de la sécurité avec l'enveloppe des amendes de police.

➡ La communauté de communes Terres du Haut Berry participe également à ces travaux puisqu'elle prend en charge le **renouvellement du réseau d'eau potable** pour un total HT de **50 000€**, suite au transfert de compétences entre la commune et la CC THB.



Plan d'intervention

La renaissance de la convivialité



Réouverture du bar « Les Insouciants » avec un nouveau concept Bar, brasserie Concert puis du restaurant La Grande Bellezza.

Après une longue période de travaux, dont nous surveillions au jour le jour l'avancement, c'est avec une immense joie qu'en Septembre 2023 pour la réouverture, les couleurs, la bière, les amis, la musique, la joie, tous et tout étaient au rendez vous

La réouverture du bar-restaurant de Quantilly, un lieu emblématique qui a tant manqué à notre village. Cette réouverture marque bien plus qu'un simple retour à une activité commerciale : c'est un renouveau pour le cœur battant de notre vie sociale et un symbole de la vitalité de notre commune.


UN NOUVEAU CONCEPT, UN NOUVEL ÉLAN, UNE NOUVELLE JEUNESSE

Dans un village de 500 âmes comme le nôtre, Un bar et un restaurant, c'est bien plus qu'un établissement. C'est l'endroit où l'on partage un café, une bière, où l'on refait le monde autour d'un verre, où l'on célèbre les joies et parfois, où l'on trouve du réconfort. Ce lieu de rencontres intergénérationnelles et de partages est enfin de retour pour le bonheur de tous.

Un grand Bravo à Pauline et Alexandre pour leur courage et leur enthousiasme. Leur dynamisme et leur passion sont une source d'inspiration. Ils ont su redonner vie à cet espace avec une vision moderne tout en préservant l'esprit chaleureux et convivial que nous aimons tant. Nous savons que leur investissement contribuera à renforcer les liens qui nous unissent.



Cette réouverture est aussi le fruit d'un travail collectif. Merci à tous ceux qui, par leur soutien, leurs encouragements et leur engagement, ont permis de rendre ce projet possible. Elle témoigne de notre capacité, en tant que communauté, à nous mobiliser pour préserver ce qui nous est cher.

 Félicitations à Gaspard, notre restaurateur qui a su compléter l'offre en préparant devant ses fourneaux des menus pour les repas du midi.

Nous vous invitons donc, chers administrés, à franchir les portes des Insouciants (bar- brasserie concert) ainsi que de la Grande Belleza (restaurant en semaine) à rencontrer les propriétaires, à déguster leurs produits et à savourer ces moments si précieux qui font la richesse de notre village. Ensemble, faisons de ce lieu un espace de vie, d'échanges et de célébrations.

Longue vie à ces établissements et à la convivialité retrouvée !



Nous avons participé financièrement à la fête de la Musique fin juin... Quelle belle réussite et quel Bonheur de voir cette animation à nouveau dans le cœur de village.



Devoir de souvenir - Devoir de mémoire



LE DEVOIR DU SOUVENIR : UN ENGAGEMENT COMMUN POUR HONORER NOTRE HISTOIRE

Dans notre commune de Quantilly, le monument et les noms gravés sur sa pierre ne sont pas de simples éléments de décor. Ils racontent l'histoire de ceux qui ont vécu ici avant nous, qui ont aimé, travaillé, et donné leur vie pour que nous puissions jouir de la paix et de la liberté. Ces témoignages silencieux nous rappellent que chaque génération a un rôle à jouer dans la transmission de la mémoire collective.

Les cérémonies commémoratives, que ce soit pour le 8 mai, le 11 novembre ou le 11 août tout particulièrement pour Quantilly, ne sont pas que des traditions figées. Elles incarnent notre devoir de souvenir. C'est ensemble, par notre présence, que nous exprimons notre gratitude envers celles et ceux qui se sont battus pour des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité. Ce devoir du souvenir est essentiel, particulièrement pour les jeunes générations. Les commémorations ne sont pas seulement une occasion de rendre hommage aux héros d'hier ; elles sont aussi une opportunité de comprendre les enjeux du présent. En apprenant à connaître notre passé, nous comprenons mieux l'importance de préserver la paix, la solidarité et l'engagement citoyen. Je vous invite donc, à participer aux prochaines cérémonies organisées par votre commune. Que vous soyez habitués de ces rassemblements ou que ce soit une première pour vous, votre présence compte. Elle est le signe que, malgré les défis du monde actuel, nous restons fidèles aux idéaux qui ont façonné notre pays. Ensemble, en transmettant ces valeurs, nous renforçons l'unité de notre communauté et donnons du sens à ces moments de recueillement. Venez, venez en famille, pour montrer que notre commune, bien que modeste, est grande par le respect qu'elle porte à son histoire.

Au plaisir de vous y retrouver,

Béatrice Damade



11 novembre 2024



11 août 2024



11 août 2024



11 novembre 2024

Une année scolaire bien remplie



L'école de Quantilly s'illustre par une multitude de projets enrichissants lors de l'année scolaire 2023-2024. Voici un aperçu des activités marquantes qui ont rythmé la vie scolaire de nos élèves.

ENGAGEMENT CITOYEN ET ÉCOLOGIQUE

Dans le cadre d'un projet citoyen axé sur l'écologie, les élèves ont participé à une demi-journée de ramassage de déchets en collaboration avec la communauté de communes. Cette initiative vise à sensibiliser les jeunes à l'importance de la protection de notre environnement.

JOURNÉE À LA HAUTE-TOUCHE EN BRENNE

Au mois de mai, les élèves ont eu la chance de passer une journée à la Haute-Touche, où ils ont pu découvrir la faune locale et participer à divers ateliers éducatifs. Cette sortie a été une belle occasion d'apprendre tout en s'amusant.

À L'HORIZON 2024-2025

De nouveaux projets sont déjà en préparation, notamment un cycle vélo, ainsi que des concerts et spectacles à Bourges. Ces initiatives promettent d'enrichir encore davantage le parcours éducatif de nos élèves.

CYCLE CIRQUE AVEC L'ASSOCIATION TOUT AZIMUT

Les élèves ont eu l'opportunité de participer à un cycle cirque animé par Véronique Richard. Ce projet a permis de développer des compétences liées aux arts du spectacle. Une représentation finale a été l'occasion pour les familles de découvrir le fruit de ce travail créatif.

EXPOSITION EN RÉALITÉ VIRTUELLE

La classe des CM a créé une exposition en réalité virtuelle dans le village, toujours accessible au public. Les œuvres présentées s'articulent autour de la thématique de l'abécédaire, offrant une expérience immersive et ludique à tous les visiteurs.

MERCI !

Nous remercions la commune de Quantilly pour son soutien et son engagement envers l'école de Quantilly.

Sophie Langlais / Emmanuelle Derrien

Cantine & effectifs : une rentrée bien gérée



La rentrée 2024 a pu se faire dans de bonnes conditions : Nous accueillons **53 enfants sur Quantilly**, un effectif très élevé, le plus élevé même !

Nos effectifs du RPI QUANTILLY / SAINT - PALAIS sont rassurants pour l'instant et pour la rentrée 2026. À terme, c'est plutôt la natalité qui nous inquiète, nous risquons d'être en baisse sur le RPI.

Pour l'accueil périscolaire, victime de notre succès, nous avons une forte fréquentation, **65 élèves sont inscrits** et fréquentent l'accueil au rythme de chacun.

Laure et Charlotte ont poursuivi leur formation, le BAFA pour Laure et BAFD pour Charlotte. Grâce à leurs résultats, nous allons pouvoir conventionner avec la CAF pour des aides au fonctionnement.



Le midi, c'est jusqu'à **46 enfants** qui prennent leur repas à la cantine en 2 services.

Depuis la dernière rentrée, la structure API de Saint-Martin-d'Auxigny n'était plus en mesure d'assurer la livraison des repas de certaines cantines scolaires (en raison de leur forte demande), dont la nôtre.

Les repas sont donc maintenant préparés et livrés par l'unité de production restauration scolaire de API La chaussée Saint-Victor dans le Loir et Cher. Cette solution donne entière satisfaction, API met l'accent sur la qualité et la fraîcheur des ingrédients. Les retours sont très positifs.



Association Tous pour l'École



L'association Tous pour l'École rassemble les parents d'élèves du RPI de Quantilly-Saint Palais. Pour l'année scolaire 2023-2024, nous avons eu le plaisir de compter sur 63 % des familles des enfants scolarisés parmi nos adhérents.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Notre assemblée générale s'est tenue le 24 septembre 2024. C'était l'occasion de dresser le bilan des actions menées durant l'année 2023-2024 et de discuter des perspectives pour l'année 2024-2025.

Je tiens à présenter **notre conseil d'administration, composé de parents des 2 communes du RPI** : David ALONSO, Sylvie BONNIN, Margaux CORDEL, Guillaume OBRY, Cécile PAGNY, Sofia PRAÇA, Cindy FERNANDES, Claire NOUAILLES, Élodie MAILLE, Jennifer MICHAUX et Anaïs ZEFNER.

Je les remercie chaleureusement pour leur dévouement !

REMERCIEMENTS

Je souhaite également remercier les mairies pour les subventions qu'elles nous accordent chaque année. Nous espérons pouvoir compter sur leur soutien continu cette année encore. Un merci particulier au comité des fêtes de Quantilly pour leur généreux don suite à la dissolution, ainsi qu'à tous les participants de nos actions : parents d'élèves et habitants, qui soutiennent nos initiatives, notamment la vente de produits et la fête d'Halloween.



CONTACTEZ-NOUS !

Pour toute question ou suggestion, n'hésitez pas à nous contacter par :

- La boîte aux lettres située devant les deux écoles
- Courriel : touspourlecole.qsp@gmail.com
- Page Facebook : @TousPourEcole

Merci pour votre soutien !

NOS OBJECTIFS

➔ Organiser des manifestations extra-scolaires pour le plaisir des enfants, comme Halloween, revenu en 2023, après plusieurs années d'absence. Cet événement était très attendu par les enfants et les habitants de Saint-Palais. D'autres manifestations telles que le spectacle de Noël et le carnaval vont suivre.

➔ Soutenir les sorties pédagogiques des écoles sur leur demande, afin d'enrichir l'expérience éducative de nos enfants.

Tout au long de l'année, nous mettons en place divers événements pour récolter des fonds. Parmi eux, la vente de produits locaux, les cours de sport, comme le Pilates l'année dernière et la Zumba cette année et de nouveaux projets sont en cours d'étude.

Le comice en 2023



Un petit zoom sur 2023 pour rappeler la participation de Quantilly au comice Agricole du canton de Saint-Martin-d'Auxigny.

Fierté et convivialité au cœur de notre participation. C'est un événement emblématique qui met à l'honneur le savoir-faire de nos agriculteurs et la richesse de notre territoire. Ce rendez-vous, empreint de tradition et de convivialité, a permis de célébrer le lien précieux entre notre commune et le monde agricole. Nous avons relevé le défi avec enthousiasme, en proposant une animation avec la commune de Saint-Georges-sur-Moulon sur le thème des années 30. Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, notre participation a été un beau succès, marquant les esprits et renforçant les liens entre les habitants.

Le comice agricole est bien plus qu'une fête : c'est un moment de partage et de transmission, où les générations se retrouvent autour de valeurs communes. À travers cette participation, nous affirmons notre attachement au patrimoine agricole et à tout ce qu'il représente pour notre commune.

Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à cette belle réussite. Votre engagement témoigne de l'énergie et de la solidarité qui animent notre territoire.



Du pont de l'Alma... au lac Kir



Retournons un peu dans le passé avec cette carte postale du pont de l'Alma à Paris.

Construit par l'ingénieur Garel pour traverser la Seine, mais aussi pour célébrer la victoire des troupes franco-anglaises sur l'armée russe le 20 septembre 1854 à Alma lors de la guerre de Crimée, d'où la commande par l'empereur Napoléon III pour orner les piles du pont de quatre statues de 6m de haut de soldats en pied représentant les quatre armes qui avaient participées à cette bataille. Deux sculpteurs sont sollicités, Auguste Arnaud (né à la Rochelle en 1825, décédé en 1883) pour sculpter coté aval (vers la Tour Eiffel) l'Artilleur et le chasseur à pied, et Georges Diebolt (né à Dijon en 1816 et décédé à part en 1861) pour réaliser le grenadier (rive droite) et le zouave (rive gauche) coté amont.

Le grenadier a été représenté en tenue de campagne de Crimée, le sac sur le dos, avec son képi « crânement » posé. Sa capote réglementaire aux pans relevés laisse voir son pantalon et les guêtres qui recouvrent ses chaussures. Ses mains jointes s'appuient sur le canon du fusil ; il est adossé au pilastre qui relie la pile à la corniche du pont et s'orne de trophées, de drapeaux et d'étendards. A ses pieds se trouve un tambour, un affût de mortier, des boulets et des crosses de fusils.



Suite aux inondations de 1910, on constata des affaissements, le pont constituait un dangereux obstacle pour l'écoulement des crues. En 1910 l'eau atteignait la clé de voûtes de l'arche centrale. Le pont était une gêne considérable à la navigation.

En 1963, le conseil municipal de Paris décide de reconstruire le pont de l'Alma. La démolition allait elle entrainer la disparition du Zouave ? cette statue que les parisiens consultaient à chaque crue était une des plus populaire de la capitale. Le Zouave intéressait aussi la ville de Dijon puisqu'il était l'œuvre du sculpteur dijonnais Georges Diebolt. Le chanoine Kir en fait part à son conseil municipal en 1964 de sa demande officielle à la ville de Paris. Aussi la réponse lui fut apportée par Marc Jacquet, ministre des travaux publics et des transports : « La statue est trop célèbre pour ne pas être réincorporée dans le nouveau pont ». Suite à de nouveaux échanges entre les conseils municipaux, c'est le grenadier, lui aussi œuvre de Diebolt qui sera offert par Paris à la ville de Dijon en 1968. Cependant le transfert n'est pas simple : l'opération consistait à la mise en œuvre d'un échafaudage au-dessus du fleuve avec protection, de découpage à l'arrière, d'une dépose soignée des éléments, de levage et roulage, chargement sur camion, déchargement sur les berges de la Seine.

Les coûts étaient trop élevés pour être pris en charge par la Ville de Dijon qui se rapprocha de la Compagnie générale de Navigation. La Société Hoover prend en charge le cout de transport par eau.

Le trajet a duré 18 jours sur le canal de Bourgogne pour se terminer le 01er avril 1970 à Dijon.

L'emplacement de la statue a ensuite été choisi avec précaution, elle ne pouvait être adossée à la falaise de nature trop friable, c'est donc un espace, face au lac Kir ou la statue sera dégagée et suffisamment visible. Le 22 juillet 1970 le montage de la statue était terminé et le « Grenadier pouvait contempler de nouveau horizons ».



LE GRENADIER DU LAC KIR A RETROUVÉ SON NOM : « C'EST NOTRE ANCÊTRE, LE SOLDAT LERASLE »

Les informations parues dans la presse parisienne à propos du transfert de la statue en 1970 ont suscité d'intéressantes révélations. C'est ainsi qu'a été dévoilé la photographie du brave soldat de ligne prise après sa libération en 1875, soit une vingtaine d'année après qu'il eu servi de modèle au sculpteur. Il s'agit de Michel Lerasle, né le 14 Aout 1828 à Quantilly. Il fut incorporé le 22 mars 1850 ; il subit « une contusion » au ventre le 20/09/1854 à la bataille de l'Alma et une « contusion légère à la tête par éclatement de pierre aux tranchées devant Sébastopol en juillet 1855 ». Il revient en France et reprend du service au 01/01/1856 et eut peu après la médaille militaire. Il devait quitter à nouveau son pays pour l'Afrique en 1864. Sur ces états de service, on peut lire Grenadier, donc le soldat de ligne sculpté par Diebolt est bien un grenadier.

Installée depuis 1970, la statue de 8 mètres de haut pour 64 tonnes du Grenadier du lac Kir, à Dijon, avait besoin d'une restauration : nettoyage, sablage, reconstitution et restitution de son fusil. Cette année, pendant plusieurs semaines, une équipe de sept spécialistes a travaillé à redonner toute son allure à l'œuvre du Dijonnais Georges Diebolt.



Le 20 septembre, à l'occasion d'une cérémonie, la municipalité a rendu hommage à ce militaire Michel Lerasle qui a servi de modèle au sculpteur dijonnais, Georges Diebolt, en 1856. Cette nouvelle plaque indiquant l'identité du combattant a été inaugurée en présence de ses descendants.

Pendant plus d'un siècle cette statue installée à Paris qui honore les soldats français de la guerre de Crimée (1853-1856) est destinée au pont de l'Alma lors de sa construction en 1856 aux côtés de la statue du Zouave, plus connue et aujourd'hui elle orne les bords du lac Kir à Dijon, elle porte désormais un nom, celui de **Michel Lerasle. Grenadier né à Quantilly le 14/08/1828.**

Cette statue trône fièrement face au lac Kir, accueillant chaque jour les automobilistes qui entrent dans Dijon.



SCULPTÉ PAR GEORGES DIEBOLT (DIJON, 1816-1861)
D'APRÈS LES TRAITS DE MICHEL LERASLE,
SOLDAT DE LIGNE BLESSÉ À LA BATAILLE DE L'ALMA,
LE GRENADIER DU PONT DE L'ALMA
A ÉTÉ OFFERT PAR LA VILLE DE PARIS À LA VILLE DE DIJON
ET REMONTÉ À CET ENDROIT EN 1970.

L'homme, le fils de Quantilly était un homme modeste dont on a, paradoxalement, assez peu de souvenirs dans notre famille. Michel Lerasle est décédé en septembre 1914. Il n'a pas laissé d'écrits et on n'a pas retrouvé sa tombe aux Capucins à Bourges. Mais DONNER UN NOM c'est redonner à un homme une grande part de sa dignité, et sous les traits du sculpteur, comme une seconde vie pour lui. » dit Jean-Louis Langeron, petit neveu du Grenadier Michel Lerasle

***Michel Lerasle a épousé Marie Langeron et était fils de François Lerasle (de Quantilly) et de Marie Nicollet.**

Honorons par ces quelques lignes celui qui a servi de modèle, offrant son visage qui porte le souvenir de tous ces combattants de la guerre de Crimée. Tous ces monuments de mémoire sont ornés de figures souvent anonymes, symbolisant ceux qui sacrifient leur vie pour leur patrie et endurent les souffrances de la guerre.

Remercions la famille Lerasle - Langeron, et la municipalité de Dijon de redonner son identité à ce grenadier Michel Lerasle, né à Quantilly le 14 août 1828.



Retrouvez l'actualité de
la Commune
 sur l'application



 **Informations**

 **Alertes**

 **Évènements**



100% GRATUIT **100% ANONYME** **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur ordinateur et tablette

Suivez le guide pour télécharger
 simplement l'application et recevoir
 nos actualités en temps réel

1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.



2 Tapez ensuite "PanneauPocket" dans la barre de recherche puis cliquez sur "Installer". L'application est gratuite !

3 Une fois l'application PanneauPocket ouverte, recherchez la commune, le code postal ou cliquez sur "Autour de moi".

4 Enfin, cliquez sur le ❤️ pour ajouter la commune à vos favoris et recevoir les notifications. Bonne utilisation !

BONNE UTILISATION !

Encore plus simple,
 scannez pour
 télécharger l'appli !



Mairie de Quantilly • 7 place de l'Église • 18110 Quantilly
 ☎ 02 48 50 62 09 • ✉ mairie.quantilly@wanadoo.fr